Bordée par les forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes,
Chaville est une commune de 21 000 habitants, dans les Hauts-de-Seine, située à 13 kms de Paris et 5 kms de Versailles,
Facilement accessible en transport en commun :
à proximité de 2 gares SNCF (Montparnasse, La Défense…) et du RER C (Saint-Michel, Austerlitz…).
Nos labels : « Ville où il fait bon vivre », « Troisième ville la plus accueillante des Hauts-de-Seine pour les familles »

RECRUTE
Des animateurs vacataires pour ses accueils de loisirs

Vous avez le goût du travail en équipe ? Vous êtes créatif, dynamique et souhaitez favoriser l'épanouissement de l'enfant ? Ce métier est fait pour vous. Après l'école, durant le temps de restauration, les mercredis et pendant les vacances scolaires, le métier d'animateur offre de nombreuses possibilités.

Placé(e) sous l'autorité du directeur/directrice périscolaire, vos missions sont les suivantes :

Missions principales

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Elaborer des projets d'activités en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la Ville
- Animer des activités dans les domaines artistiques, culturels, sportifs ainsi que des ateliers d'éveil à la citoyenneté et à l'écologie
- Proposer des projets innovants en faisant preuve d'une grande créativité
- Favoriser l'épanouissement des enfants, être à leur écoute et se rendre disponible pour eux
- Favoriser une ambiance de travail positive et collaborative afin de faciliter le travail en équipe
- Respecter la réglementation en vigueur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les consignes de travail
- Favoriser et entretenir des relations cordiales et professionnelles avec les parents et les différents partenaires (élus, écoles, prestataires)

Diplômes, compétences et qualités requises

- BAFA et/ou équivalence diplôme des métiers de l'animation et/ou expériences professionnelles auprès des enfants
- Qualités relationnelles et pédagogiques
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Ponctualité indispensable
- Sensibilité à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap
- Sens des responsabilités
- Sens du service public

Conditions de recrutement

Temps de travail aménageable (partiel ou complet), en maternelle et en élémentaire, en fonction de vos disponibilités :

- Du lundi au vendredi :
  - Pause méridienne, de 11h20 à 13h30
  - Temps du soir (accueil pour les maternelles ou études pour les élémentaires), de 16h15 à 18h30
  - Mercredi (toute la journée), de 7h45 à 17h45 ou de 8h30 à 18h30
  - Vacances scolaires (toute la journée), de 7h45 à 17h45 ou de 8h30 à 18h30
  - Temps de préparation

➔ Evolution et formations possibles au sein de la collectivité
➔ Postes ouverts notamment aux étudiants et jeunes diplômés / à pourvoir rapidement

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à : recrutement@ville-chaville.fr ou à l'attention de Monsieur le Maire-Hôtel de Ville - 1456, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE